

Égalité = réelle

Le 11 décembre Venez à la Convention!

1^{er} décembre : le PS s'associe à la Journée
mondiale de lutte contre le sida



Sida, ne baissons pas les bras.





L'info en continu

Martine Aubry, 25/11/10

Déclaration de politique générale de François Fillon

« Pour moi le courage, c'est de régler les problèmes du pays et les problèmes des Français, ce n'est pas de dire : rien ne va et on continue comme avant, on continue à apporter toujours plus à ceux qui ont déjà beaucoup, et à demander des efforts aux autres. Dans le fond, on a eu l'impression qu'il n'y avait pas de cap, pas de réponse, alors que notre pays est toujours dans la crise, que la crise sociale s'amplifie, et que la crise morale est aussi très présente ».

Marie-Pierre de la Gontrie, 25/11/10

Justice

« La Cour d'assises du Pas-de-Calais a marqué une avancée importante vers la motivation des arrêts de cours d'assises, en demandant aux jurés de se prononcer sur la culpabilité ou l'innocence mais également de répondre à plusieurs questions permettant de comprendre le fondement de la décision. Après l'appel des décisions de Cour d'assises instauré à l'initiative des socialistes il y a dix ans, la motivation des arrêts d'assises apparaît comme une évolution nécessaire ».

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

11/12

Après le vote le 2 décembre dernier, vous êtes invité-e-s à la Convention Égalité réelle qui se tiendra le 11 décembre. Pour débattre de nos propositions sur l'éducation, la santé, le logement, la lutte contre les discriminations, rendez-vous à partir de 9h30 à la Halle Freyssinet (Paris 12^e).

L'ACTU DU BUREAU NATIONAL

Élections en Côte d'Ivoire

Le Parti socialiste exprime sa plus vive préoccupation sur l'évolution de la situation politique en Côte d'Ivoire. Il appelle ainsi chacun à la responsabilité et au calme pour permettre au processus électoral d'aboutir dans la sérénité.

« Le processus démocratique engagé en Côte d'Ivoire doit aller à son terme et le vote des Ivoiriens doit être respecté » a déclaré le Bureau national du PS.

Sommet de Cancun

La seizième conférence sur les changements climatiques s'est ouverte à Cancun. Dans la lutte contre le changement climatique, Copenhague n'a pas débouché sur le traité cadre permettant de prendre la suite du protocole de Kyoto. Celui-ci expirant en 2012, un accord est nécessaire afin d'éviter un vide juridique.

« Si un accord global paraît

hors d'atteinte, ce sommet ne doit cependant pas être celui du renoncement. Cancun doit préparer la suite du protocole de Kyoto à Johannesburg en 2011. Des décisions concernant des enjeux sectoriels majeurs comme les mécanismes de financement, la création d'un fonds de lutte contre la déforestation, l'adaptation ou encore les transferts de technologie doivent être prises » a déclaré le Bureau national du PS.

Deux sujets majeurs se joueront à Cancun, souligne Laurence Rossignol. Tout d'abord, l'enjeu technique du financement et de l'accompagnement des pays en voie de développement pour l'adaptation et l'atténuation aux effets du changement climatique, sur lequel un consensus a été trouvé à Copenhague. « Les modalités de cet accord - nature des financements, fenêtres thématiques, autorité de gestion -, demeurent aujourd'hui vagues,

a commenté le BN, elles doivent être fixées à Cancun. Nous défendons la nécessité d'une taxe sur les transactions financières internationales pour abonder notamment le Fonds climat ». Le deuxième enjeu concerne les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. « Le monde a besoin de leadership et de volonté politique. L'Europe doit retrouver le rôle qu'elle avait à Kyoto : dynamique et exemplaire. Elle doit s'engager à renforcer son objectif de réduction de CO2 de -20 à -30% d'ici 2020. Le passage à 30% permettrait d'engager le virage vers une économie verte, de faire des économies sur nos importations d'énergie fossile et de créer de nombreux emplois dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, a notamment insisté le Bureau national du PS,

LA VIE DU PARTI

Publications et débats qui rythment la vie militante

PERSPECTIVES 2012

DÉBATS NATIONAUX DES JEUNES SOCIALISTES

Après l'emploi des jeunes et le logement, le Mouvement des jeunes socialistes poursuit son cycle Perspectives 2012 lancé l'an dernier en s'attaquant au thème de la santé. Les débats ont débuté en septembre, ils se sont terminés samedi 27 novembre en présence de Ségolène Royal. Comme pour les thèmes précédents, le texte a été nourri par de multiples rencontres avec le milieu associatif, les syndicats, des universitaires. Sur le thème de la santé, le MJS a notamment échangé avec Olivier Bernard, président de Médecins du monde, les responsables de

la Mutuelle des étudiants, et de Formindep (Formation médicale indépendante au service des seuls professionnels de santé et des patients). Au final, le texte comporte plus de 150 pages de contributions, il revient sur trois axes majeurs, la prévention et l'action sociale, soigner mieux, soigner tous et les financements de la santé et les politiques internationales. « Nous avons consacré une bonne partie de notre texte à la santé environnementale, explique le MJS, mais nous avons aussi développé l'idée d'un grand service public du soin primaire organisé autour des coopératives de santé, de la médecine préventive plutôt que curative,

d'un plus grand contrôle des industries pharmaceutiques et d'une nouvelle politique de brevets ». Ce texte sera transmis au Bureau national du PS, et certaines de ses propositions se retrouveront dans le projet global du MJS défini par la Convention nationale MJS en mars prochain.

► Renseignements : perspectives2012.fr





Faites vivre le débat !

Vous avez été très nombreux à contribuer à la Convention Égalité réelle en nourrissant le débat sur la coopol. Extraits d'interventions dans les 3 premiers ateliers.

Atelier « Éducation et formation pour l'égalité »

C'est l'atelier qui a suscité le plus de commentaires, de réactions et de propositions, sur le statut de l'enseignant, la pédagogie, la lutte contre l'échec scolaire et l'enseignement supérieur notamment.

Gabriel : « Il faut engager rapidement une réforme du CAPES, en prenant en compte à égalité l'enseignement pédagogique et disciplinaire. L'objectif n'étant pas d'accroître sans cesse le niveau de maîtrise disciplinaire qui a peu d'incidence sur le niveau des élèves mais bien d'augmenter le

niveau de l'enseignement, augmenter les données et compétences réelles acquises par l'élève, augmenter la capacité à enseigner ».

Sophie : « Les emplois jeunes mis en place par Lionel Jospin en 1997 et supprimé par les gouvernements de droite doivent retrouver leur place, dans les écoles notamment ».

Louis : « Les élèves potentiellement "brillants" issus d'un milieu socialement défavorisé constituent un gisement de matière grise insuffisamment valorisé. Il faut créer des internats modernes avec des bourses d'internat qui se rajouteraient aux bourses de scolarité ».

Atelier « Pour en finir avec les discriminations »

Vous avez fait des propositions dès la création du groupe, ce qui démontre que les prises de position du Parti socialiste sur les discriminations étaient particulièrement attendues.

Nathalie : « Je souhaite que soit supprimé le carnet de circulation pour les gens du voyage ».

Philippe : « Il n'y a pas que l'éducation populaire : 60% des établissements sanitaires et médicosociaux de France appartiennent au secteur associatif,

souvent d'origine religieuse. Malheureusement, la bagarre public/privé lucratif cache cette contribution essentielle qui, dans les faits, réduit les discriminations les associations s'occupant surtout des plus démunis ».

Anne : « En finir avec les discriminations, c'est aussi en finir avec la discrimination syndicale, qui fait de secteurs économiques entiers, particulièrement dans les petites unités, des déserts du dialogue social ».

Sarah : « Sommes-nous prêts à accorder une plus grande place à des candidats issus de la diversité notamment à l'Assemblée nationale ? »

Atelier « Une allocation d'autonomie pour la jeunesse »

Conditions d'attribution de cette allocation, égalité suivant les régions, subvention des parents, les échanges ont été vifs sur la question de l'autonomie des jeunes.

Nathan : « Pour ce qui est de la preuve, une allocation d'autonomie est conditionnée à une déclaration de revenus de l'étudiant, et cela devra également être fait pour les parents ».

Madeleine : « Je ne vois pas le lien entre les 50% de jeunes sans licence et leur autonomie financière. Beaucoup de jeunes quittent les études bien avant la licence, et sont pratiquement à la rue. Faire des études coûte cher, il faut un ordi, un mobile, souvent une voiture, un logement, une mutuelle, des livres et autres fournitures. Le travail, le logement, la

couverture santé, sont les premiers structurants pour aller plus loin si cela en vaut la peine. Il ne faut pas lier autonomie financière et licence ».

Mathieu : « Le lien entre les 50% de jeunes sans licence et l'autonomie financière existe. Il y a d'autres explications à l'échec en premier cycle, notamment dans le choc entre lycée et enseignement supérieur. Toutefois, le "manque d'autonomie financière" qui est plutôt un manque de ressources oblige les étudiants à se salarier plus souvent. De plus, on constate que les boulots étudiants qui représentaient des petites durées (4 à 10 h hebdomadaires) voient leurs durées augmenter (15 à 25h). Dans le même temps, les volumes horaires de présence augmentent ainsi que le nombre de matières à l'université. Du coup, le salariat est une cause d'échec non négligeable ».

► Participez au débat sur lacoopol.fr

Gaëlle Lenfant, 25/11/10

Mobilisation

« Le projet de loi de finances 2011 confirme le désengagement continu de l'État, et menace gravement la promotion de l'égalité femmes-hommes et l'action des associations. La lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée Grande cause nationale 2010, mais la réalité contredit cette promesse. Aux regards des violences massives qui touchent de nombreuses femmes, il est irresponsable que l'action du gouvernement se cantonne, une fois de plus en matière d'égalité femmes-hommes, à quelques effets d'annonces ».

Harlem Désir, 27/11/10

Intérêt général

« Nous serons toujours les garants rigoureux de l'intérêt général du parti et des militants socialistes. L'anti-sarkozysme n'est pas un pilier suffisant pour l'alternance. Les Français attendent de nous des propositions, de la crédibilité, de l'audace, pour inventer l'après sarkozysme ».

Jean-Christophe Cambadélis, 29/11/10

Haïti

« Le Parti socialiste est particulièrement préoccupé par la situation en Haïti. Plus que jamais, ainsi que l'avait signalé le parti Fusion - les socialistes haïtiens - la priorité est à la solidarité pour aider ce pays à se reconstruire. Les élections dans un tel contexte doivent être un aboutissement, organisées dans des conditions convenables et authentiquement démocratiques ».

PS



Santé et logement, nos propositions

Aujourd'hui près de 40% des Français retardent le moment de se faire soigner pour des raisons financières, et plus de 15% y renoncent. Dix millions de personnes sont touchées en France par la crise du logement, en 2010, seulement 22 000 logements très sociaux ont été financés. La Convention Égalité réelle entend réduire les inégalités en matière d'accès aux soins et au logement.

Les Français réellement égaux face à la maladie

Nous voulons remettre au cœur du système de santé les principes d'égalité face à la maladie et de solidarité en matière de soins. Nous rétablirons durablement l'équilibre des comptes de l'assurance-maladie par une politique active d'amélioration de la pertinence des soins et par une mise à contribution raisonnable de l'ensemble des revenus.

- ▶ **La prévention doit être la priorité du système.** La prévention est la condition de progrès durables sur le front de la santé. Nous introduirons le paiement au forfait des médecins généralistes afin de leur permettre de consacrer plus de temps à la prévention, à l'éducation, à la santé et à la prise en charge de patients socialement défavorisés.
- ▶ **La santé au travail est un enjeu humain prioritaire.** L'espérance de vie d'un ouvrier est de sept ans inférieure à celle d'un cadre supérieur. Les CHSCT doivent disposer d'un droit d'alerte effectif lorsque les choix organisationnels ou des impératifs de performance déraisonnables mettent en danger les salariés.
- ▶ **Lutter avec les médecins contre les déserts médicaux.** Nous demanderons aux jeunes médecins d'exercer dans une zone de santé prioritaire pendant deux ou trois ans à la sortie des études.
- ▶ **Le principe de prise en charge solidaire des dépenses de santé doit être réaffirmé.** Nous voulons universaliser l'accès aux soins dentaires et optiques, mettre en place le testing pour mettre fin aux refus de soins, abroger les franchises médicales et les forfaits de la loi Douste-Blazy et plafonner strictement les dépassements d'honoraires.

Priorité au logement

Nous avons pour objectif qu'à terme, personne ne soit contraint de consacrer plus de 25% de son budget à son logement.

- ▶ **Encadrement des loyers au moment de la relocation,** pour éviter les hausses excessives.
- ▶ **Disparition de la caution personnelle pour louer un logement,** remplacée par une garantie contre les impayés de loyer à souscrire par le propriétaire.
- ▶ **Construction massive de logements abordables.** Nous garantirons par une loi la construction de 150 000 logements sociaux par an, en fixant territoire par territoire, en lien avec les collectivités territoriales, les objectifs de production.
- ▶ **Renforcement de la loi SRU avec un taux porté de 20 à 25%** de logements sociaux. La sanction des collectivités contrevenantes sera multipliée par 5 et tout nouveau projet urbain sera interdit dans ces communes.

**Pour débattre sur le texte Égalité réelle,
rendez-vous sur lacoopol.fr
Venez à la Convention nationale le samedi 11 décembre,
Halle Freyssinet, 75012 Paris.**